



Extrait du registre des
délibérations
De la commune
D'USSON-EN-FOREZ

Délibération n° D20262004-10
Du 20 avril 2026
VENTE DE BOIS

Nombre de membres		Date de la convocation		15.04.2026	
Afférents au conseil municipal	15	Date d'affichage		15.04.2026	
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	15	Pouvoir	0		

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T - GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (15)

Absents avec pouvoir : (0)

Absents sans pouvoir : (0)

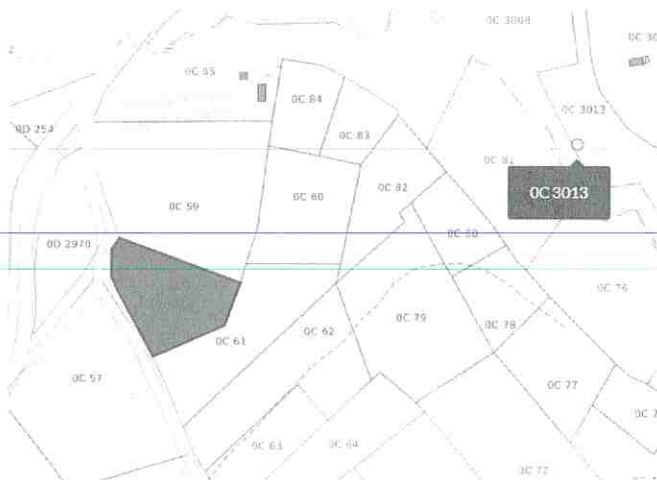
Secrétaire : Sandrine DESSALCES

VENTE DE BOIS

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que des bois ont été coupés sur la parcelle cadastrée section C n° 58 sise à proximité de la station d'épuration ;

Montant à encaisser : 465.40 €

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.



Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- Autorise l'encaissement du produit de la vente de bois issu de la parcelle cadastrée section C n° 58 pour un montant de **465.40 €**
- Autorise la Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le mercredi 22 avril 2026.

Hervé BÉAL, Maire

Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance

